



### Que faire en cas de découverte d'un cadavre d'oiseau ?

1. Prévenir l'une des personnes ressources indiquées ci-dessous, l'association ornithologique locale ou l'ONCFS (réseau SAGIR) - cf fiche 13.  
Si le cadavre est dans un état moyen ou mauvais, il est recommandé de le congeler en attendant de connaître la conduite à tenir ; si le cadavre est en bon état, il est recommandé de le réfrigérer en attendant de connaître la conduite à tenir.
2. Remplir la fiche de renseignements ci-après.



### Contacts

Si le cadavre est découvert dans les Pyrénées, prévenir le Dr. L. Vilagines (05 61 65 54 51 ou 06 11 37 82 62) ou M. Razin (05 59 41 99 90). Si le cadavre est découvert ailleurs en France, prévenir Y. Tariel (01 53 58 58 33) ou F. David (01 53 58 32 53). Après accord, contacter F. Buronfosse (06 76 79 17 39). NB : dans les Pyrénées, l'action vigilance poison concerne non seulement le milan royal mais également le gypaète barbu, le vautour fauve et le vautour percnoptère. La fiche s'applique donc à chacune des quatre espèces.

### Modalités de transport / d'envoi

Le milan royal, comme tous les rapaces en France, est une espèce protégée. Sa détention et son transport sont réglementés. Pour tout envoi ou transport de cadavre, il convient donc de prévenir préalablement l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (retrouvez toutes les coordonnées départementales à l'adresse suivante : <http://www.oncfs.gouv.fr/contacts/services.php>).

### Fiche de renseignements à l'attention des découvreurs et collecteurs

(à remplir par le découvreur - ou à faire remplir au découvreur)

<b>Nom du découvreur</b> (organisme)				
<b>Qualité du découvreur</b> (agriculteur, promeneur...)				
<b>Date et heure de découverte du cadavre</b>				
<b>Météo</b> le jour de la découverte (rayez les mentions inutiles)				
Beau temps	Pluie	Neige	Brouillard	Nuageux
< 0°C	0-10°C	10-20°C	20-30°C	>30°C
Vent nul	Vent faible	Vent moyen	Vent fort	Vent très fort
<b>Lieu de découverte</b>				
<b>Département</b>				
<b>Commune</b>		<b>Lieu-dit</b>		
<b>Massif</b>		<b>Coordonnées GPS</b>		
<b>Description du lieu et du milieu</b>				
<b>Type de zone</b> (par ex. : altitude, orientation éventuelle du versant, pâturage, prairie alpine, prairie, pré de fauche, cultures (maïs, blé ...), forêt dense ou arbustive, forêt exploitée (privée, communale, domaniale?), dans ou près d'un nid, zone rocheuse, éboulis, canyon, présence de cours d'eau, d'habitats, d'usines, de dépôts, de constructions, d'activités humaines, de troupeaux, d'autres nécrophages, etc.)				
<b>Proximité d'une zone de</b> (cochez la ou les cases correspondantes)				
<input type="checkbox"/>	nidification			
<input type="checkbox"/>	nourrissage (placette d'alimentation, décharge)			
<input type="checkbox"/>	dortoir			
<input type="checkbox"/>	autres			
<b>Présence de structures anthropiques pouvant expliquer la mort</b> (cochez la ou les cases correspondantes)				
<input type="checkbox"/>	ligne de haute / moyenne tension			
<input type="checkbox"/>	route			
<input type="checkbox"/>	éolienne			

# 11 La fiche mortalité

Cahier  
technique  
milan royal

<b>Présence à proximité de zones de cultures ou d'élevage</b> (cochez la ou les cases correspondantes)		
	zone de culture	si oui, précisez : herbage, céréales, maïs, autres...
	traitements récents	si oui, lesquels :
	zone d'élevage	si oui, précisez :

<b>Remarques particulières</b>
--------------------------------

<b>Description du cadavre</b>	
<b>Espèce</b>	<b>Age si connu</b>
<b>Présence d'autres cadavres</b> ou d'appâts à proximité (précisez)	
<b>Etat du cadavre :</b> précisez si le cadavre est en bon état ou sec, ou s'il s'agit de restes lesquels ? ex : cadavre entier en assez bon état	
Traces visibles de traumatisme (précisez)	
Autres remarques	
Présence de bagues, marques alaires, émetteurs (précisez)	

<b>Centre de soins</b>	
Avant de mourir l'oiseau a-t-il séjourné dans un centre de soins (OUI / NON)	
Si oui	Date d'entrée au centre
	Date de la mort
	Diagnostic effectué
	Traitement suivi (précisez)
	Conditions de conservation du cadavre
	Nom du collecteur (organisme)
	Date et heure de collecte du cadavre
	Lieu de collecte du cadavre
	Lieu de détention du cadavre
	Date de congélation (si congelé)

Commémoratif réalisé par

Le

## Que faire en cas de découverte d'un milan royal blessé ?

Si vous découvrez un milan royal blessé, munissez-vous de gants ou d'un tissu épais (serviette, vêtement...) et capturez avec précaution l'oiseau en l'attrapant les ailes repliées le long du corps. Déposez ensuite l'oiseau dans un carton (si possible avec un tissu ou du papier journal au fond), que vous aurez préalablement percé de trous. L'utilisation d'une couverture peut faciliter la capture de l'oiseau. Attention aux serres et aux coups de bec ! Amenez ensuite l'oiseau dans le carton dans une pièce calme et tempérée (20°C).

Prenez alors contact le plus rapidement possible avec le centre de soins le plus proche. Pour connaître les coordonnées du centre le plus proche, reportez-vous à la fiche n°14 et contactez la LPO de votre département ou de votre région. Attention, précisez que vous détenez un milan royal. Cette espèce, comme tous les rapaces en France, est une espèce protégée. Sa détention est interdite. La LPO se chargera donc de prévenir l'Office national de la chasse et de la faune sauvage de votre détention temporaire jusqu'au centre de soins.

Dans tous les cas, ne vous avisez pas à garder un rapace chez vous. Vous seriez passible d'une amende de 6 000 euros et de neuf mois de prison.